

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 86 (1935)
Heft: 5

Artikel: Un voyage d'études forestières en France [suite]
Autor: Hess, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784601>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

naire. Ensuite, parce que c'est un bel arbre, un arbre qui plaît, duquel se dégage un charme réel. Et dans notre petite Suisse, les arbres, on les aime, on les apprécie, non pas seulement pour leur valeur marchande, mais aussi parce que chacun d'eux réalise une parcelle de cette beauté dont la Nature est faite, de cette Nature dont nous devons chercher sans cesse à conserver l'intégrité.

Sam. Aubert.

Un voyage d'études forestières en France.

(Suite.)

4^{me} journée.

Reboisement de sols maigres, sablonneux, de la Sologne.

La Sologne est un vaste plateau, d'environ 500.000 ha., situé dans le coude de la Loire près d'Orléans. C'est un îlot de terrains argilo-siliceux au milieu de formations calcaires. Le sol est constitué par un mélange de sable argileux, d'argile et de grains de quartz. Le sable prédomine à l'ouest, l'argile au centre. Ces terrains sont très pauvres en éléments fertilisants et dépourvus de calcaire. Selon la teneur en argile, ils sont plus ou moins imperméables et montrent la tendance à se transformer en marais. Le sol est souvent recouvert d'eau en hiver et desséché en été.

Au moyen âge, plus de la moitié de la Sologne était recouverte par des taillis simples, ou des taillis sous futaie dans lesquels dominaient le chêne pédonculé et le charme. La présence de la Cour des rois de France dans la vallée de la Loire exerçait une bonne influence sur la région. Les forêts étaient exploitées sans abus et les fossés d'assainissement entretenus. Au XVII^{me} siècle, le départ de la Cour et des grands propriétaires provoqua le dépeuplement de la région; les drainages furent négligés; les grands propriétaires, vivant loin de leur domaine, exploitèrent exclusivement leurs forêts et le parcours causa des dégâts. A la fin du XVIII^{me} siècle, la forêt était réduite au quart de sa surface primitive; la Sologne, qui avait connu 4 siècles de prospérité, était devenue un vaste marais.

A la fin du XVIII^{me} siècle, les premiers reboisements furent amorcés. L'introduction du pin maritime (*Pinus pinaster*) date de 1770 et peu à peu cette essence fut appréciée. L'empereur Napoléon III s'intéressa à ces travaux et en 1858 se constitua le « comité central d'agriculture de la Sologne », composé des grands propriétaires. Un plan d'ensemble fut établi portant sur l'assainissement, le reboisement et la culture des terrains jugés de qualité suffisante. Pour le reboisement, les propriétaires recoururent d'abord aux espèces spontanées que l'on trouvait dans les forêts dégradées, soit : le chêne rouvre (*Quercus sessiliflora*), le chêne



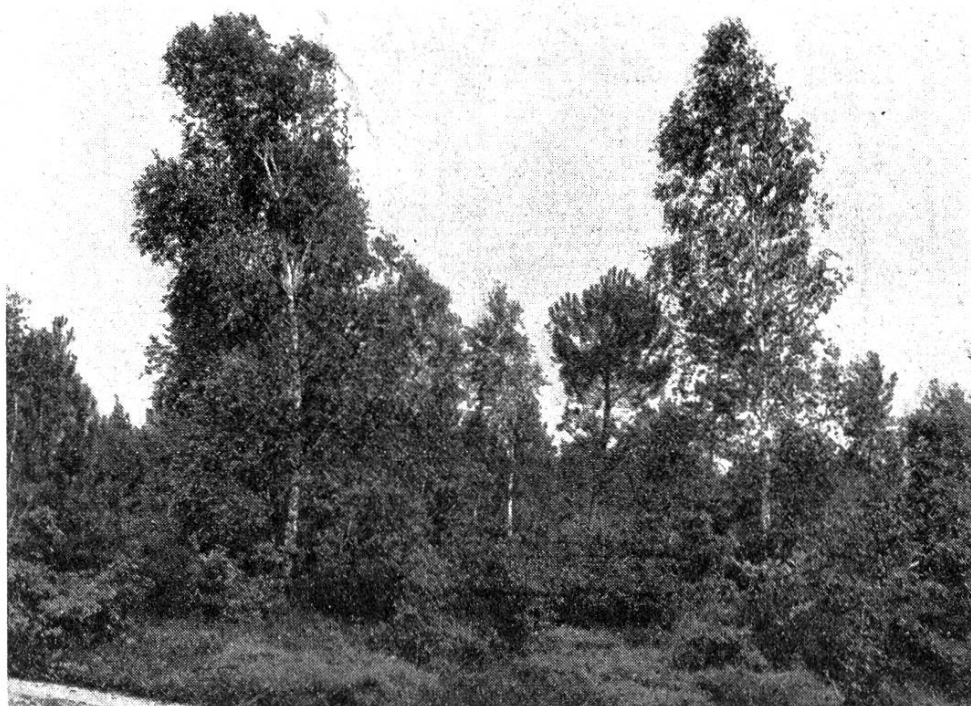
Phot. E. Hess, Berne.

Fig. 1. En Sologne, Bois de Boulogne.

Reste d'un peuplement anciennement traité par le „tire et aire“.

pédonculé (*Quercus pedunculata*) et le bouleau (*Betula alba*). Dans les terrains abandonnés depuis peu de temps, la réussite fut bonne; mais dans les landes déjà anciennes et fortement dégradées, on dut faire appel aux résineux. Vu les résultats obtenus dans les landes de la Gascogne avec le pin maritime, on recourut surtout à cette essence. Ses faibles exigences quant au sol, sa rapidité de croissance, un débouché facile de ses produits dans les boulangeries de la région parisienne, justifiaient ce choix.

80.000 ha avaient été reboisés en pin maritime, lorsque survint l'hiver si rigoureux de 1879—1880 qui détruisit tous les boisés de cette essence. L'administration forestière dut couper pour une valeur de 40 millions de francs de bois gelés, puis recommencer le reboisement des terrains dénudés. Afin d'éviter le retour d'événements semblables, on recourut cette fois-ci au *pin sylvestre*. Les pépinières de l'Etat en



Phot. E. Hess, Berne.

Fig. 2. En Sologne (Blois).

Bouleaux et chênes croissant dans un des sols les meilleurs, issus de rajeunissement naturel.

livrèrent, de 1881 à 1885, 57 millions de plants au prix de 1 fr. le mille. En moins de 10 ans, les 80.000 ha de la pineraie détruite avaient été reconstitués. En 1890, la mise en valeur de la Sologne était à peu près terminée. On avait assaini 90.000 ha et reboisé, ou mis en état, 136.000 ha de forêts.

Actuellement, la forêt recouvre en Sologne près de 150.000 ha, soit environ 30 % de la superficie.

Après ces renseignements généraux, examinons la végétation et les types de peuplements.

Dans les forêts naturelles, domine le chêne pédonculé, accompagné du bouleau et, dans les sols frais et fertiles, du charme (phot.). Comme arbuste, on rencontre surtout le coudrier. Dans les sols pauvres, le taillis est clair et montre une tendance à la transition à la lande. Celle-ci, avant le reboisement, formait la plus grande partie de la Sologne où l'on distingue deux types: la lande fraîche et la lande sèche.

Les types de forêt qu'on rencontre sont : a) *la futaie de chêne*, représentée par la *forêt domaniale de Boulogne*; contenance : 4000 ha. La proportion des essences est la suivante : chêne (rouvre et un peu de pédonculé) 72 %, charme 8 %, hêtre 2 %, essences diverses 2 %, pin sylvestre 16 %.

La révolution est fixée à 150 ans. Elle est divisée en 5 périodes de 30 ans, auxquelles correspondent, sur le terrain, 5 affectations. La durée moyenne de la régénération naturelle du chêne est de 15 ans, la



Phot. E. Hess, Berne.

Fig. 3. En Sologne (Blois).

Plantation du pin maritime, par des particuliers, dans un sol très sec.
Résultat très satisfaisant.

périodicité des éclaircies de 12 ans. Le volume annuel réalisable par coupes de régénération est de 8000 m³ environ, par coupes d'éclaircie de 6000 m³. Le rendement annuel moyen à l'hectare est de 3,5 m³.

Partout où le sol est trop peu profond, on introduit le pin sylvestre, qui devrait donner un meilleur rendement. Cette opération est discutable. Nous rencontrons partout, dans ces peuplements artificiels, du rajeunissement de chêne, ce qui prouve que cette essence cherche à reconquérir le terrain perdu. Nous sommes plutôt de l'avis qu'on devrait travailler avec les essences croissant spontanément dans la région, surtout pour maintenir la fertilité du sol. Nous avons constaté, en effet, un durcissement du sol sous les pins.

La forêt de chêne est, par places, fort belle avec des fûts très élancés; mais ailleurs, on y rencontre encore les traces de l'ancien traitement « à tire et aire ».



Phot. E. Hess, Berne.

Fig. 4. En Sologne (Blois).

Plantation du pin maritime sur un sol très sec.

b) *La futaie de résineux* comprend, nous l'avons vu, le pin maritime, le pin sylvestre, le pin laricio de Corse et le douglas vert. Dans le domaine particulier des Villiers, se trouvent des places d'essais pour boisement au moyen de résineux. Voici quel est l'état de ces peuplements :

1. *Pin maritime.*

Peuplement créé par semis de 7 kilos de graines en lignes et enterrées avec une herse d'épine. Bonne levée en automne 1908 et au printemps 1909. Deux éclaircies ont été exécutées en 1926 et 1930. Etat du peuplement :

	1922	1932
Nombre d'arbres	5500	1037
Circonférence moyenne	0,30 m	0,50 m
Hauteur moyenne	7 m	10 m
Volume à l'hectare	—	160 m ³
Produit de l'éclaircie de 1930		45 m ³

2. *Pin sylvestre.*

Semis de 2 kilos de graines, dans les mêmes conditions. La levée ayant été nulle, on planta en mars 1910 des brins de 1 an, à 1 m

d'écartement. Des éclaircies ont été pratiquées en 1929 et 1930. Etat du peuplement :

	1922	1932
Nombre d'arbres	9000	1902
Circonférence	0,25 m	0,36 m
Hauteur	6 m	9 m
Volume à l'hectare	—	120 m ³
Produit de l'éclaircie de 1930		45 m ³

3. *Pin laricio de Corse.*

Semis en ligne, au mois de mars 1909, qui ne levèrent que l'année suivante et furent complétés par des plantations de plants de 2 ans, à 1,33 m d'écartement. Des éclaircies ont été pratiquées en 1929 et 1930. Etat du peuplement :

	1922	1932
Nombre d'arbres	6000	1489
Circonférence	0,30 m	0,40 m
Hauteur	6 m	7 m
Matériel sur pied, volume	—	115 m ³
Eclaircie 1930		45 m ³

4. *Pseudotsuga douglasii.*

Plantation, en décembre 1908, de plants de douglas verts âgés de 3 ans, à 1,5 m d'écartement. Les vides ont été complétés en 1910, par des douglas bleus du Colorado, dont la croissance s'est montrée plus lente.

Etat du peuplement (éclaircies en 1929 et 1930) :

	1922	1930
Nombre d'arbres	4500	989
Circonférence	0,30 m	0,48 m
Hauteur	8 m	12 m
Volume	—	160 m ³
Eclaircie 1930		45 m ³

c) Le *taillis sous futaie*, composé de chêne, de bouleau, de charme, de hêtre et de tremble, produit en moyenne, à 20 ans, à l'hectare : 4 m³ de bois de service et 65 stères de bois de chauffage.

d) Le *taillis simple*, comprenant les mêmes essences, s'exploite à l'âge de 15 à 25 ans. Le rendement moyen par hectare, à 20 ans, est de 65 stères de rondins, dont 25 stères employés à faire du charbon.

(A suivre.)

E. Hess.